

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 30 Août 2016

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Marilène Deneuille et Mr Jacques Louis, excusés.

Secrétaire de la séance :-Mr Joseph-Marie Evrard.

- 1) **Après lecture du Compte-rendu de la réunion du 22 Juin.** Mr le Maire ouvre la séance et informe le Conseil Municipal sur quelques points :
- a. La **réparation des voies communales** (nids de poule) s'est faite les 11 et 18 Juillet. **36 tonnes d'enrobé à chaud** ont été utilisées dont 17 tonnes pour l'impasse du Val du Bois. Il reste les rues de Watterdal à faire prochainement.
 - b. En association avec la commune de NIELLES les Bléquin, 60 tonnes de cailloux ont été étalées sur le **chemin de Bournizel** par les employés des 2 communes. **Un bel exemple de mutualisation !**
 - c. Concernant la **Défense Incendie**, un technicien du Département a été reçu en mairie le 1^{er} Juillet en présence des 4 adjoints. Il a expliqué les raisons du non financement des travaux envisagés et présenté la nouvelle politique du Département. Un courrier a cependant, été adressé au président du département car le projet était inscrit au BP 2016. En réponse, pour obtenir une nouvelle étude du dossier, il faut justifier à l'aide de documents officiels l'année de construction des bâtiments les plus anciens de chacune des rues.
 - d. Ce lundi, l'entreprise Colas a démarré la remise à neuf des 3 rues désignées. Elle va aussi renforcer sur plusieurs parties la rue des Dornes et la rue Hamet.
 - e. Des financements sont recherchés pour le distributeur de baguettes. Des devis pour différents modèles ont été demandés.

2) **L'ordre du jour de la séance est relu:**

a) Approbation du rapport 2015 sur les Ordures Ménagères : Mr le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2015 sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers. Ce rapport comprend : - **les indicateurs techniques** (-ordures ménagères :223kg/habitant ; - emballages, cartons : - 57kg/hab ; - verre : 47.6kg/hab ; - refus de tri : 6.8kg/hab) ; et **les indicateurs financiers** (montant annuel des dépenses : - 2 597 505.69€ et des recettes : - 2 008 357.28€, le déficit sur le Budget propre de la CCPL,..).

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, **approuve, le présent rapport.**

b) Statuts de la Fédération Départementale de l'Energie: Mr le Maire donne lecture du courrier adressé par Mr le président de la F D E et présente les nouveaux statuts de l'organisme avec une modification du siège social (40 avenue Jean Mermoz Dainville), une mise à jour des compétences et des adhérents, la composition du comité syndical, la désignation des délégués au collège des communes, le bureau, les commissions,....

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, **approuve les nouveaux statuts de la F D E.**

c) Recrutement de l'aide aux enseignants de la maternelle (contrat CUI) : Après réunion le vendredi 26 Août de la commission de recrutement des 3 communes du R P I, Mme **Marilène Deneuille** qui avait déjà travaillé dans l'école comme AVS et qui est aussi animatrice des NAP, a été choisie pour remplacer Melle Camille Lefebvre. Les critères retenus furent les suivants : - être domicilié dans l'une des 3 communes, - avoir une connaissance des tâches à effectuer, - ne pas avoir d'enfants scolarisés dans l'école. Agée de plus de 50 ans, inscrite à pôle emploi depuis plus d'un an, un **contrat CUI** (2 ans maximum, avec une aide de l'état de 70%) lui sera établi à compter du **1^{er} Septembre 2016.**

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, **autorise Mr le Maire à signer ce contrat CUI.**

d) Bilan du Centre de Loisirs : Mr le Maire présente à l'assemblée le bilan de cette activité organisée avec la municipalité de Nielles les B. - **89 enfants** ont fréquenté le centre : - 37enfants originaires de Seninghem, - 39 originaires de Nielles, - 13 originaires des communes voisines. **Ce premier centre commun aux deux communes a donné entière satisfaction !**
Le Coût total s'élève à : - 18 600 € dont : - 11 500 € pour les indemnités des animateurs, - 2 400€ pour les sorties, - 1 070€ pour le camping, etc... La participation financière de Nielles les B sera calculée au prorata du nombre d'enfants y ayant participé.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, approuve **le bilan du centre de loisirs et cette mutualisation**. Il adresse ses félicitations à l'équipe d'animateurs, sa directrice et son adjoint. Mr le Maire remercie les élus et les bénévoles qui ont assuré la logistique.

e) Questions diverses :

1. **Accès de l'école :** - Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition de **2 barrières** afin d'interdire l'accès de l'école à tout véhicule.
2. **La Déclaration préalable de Travaux pour la rénovation des Dépendances** de la mairie a été déposée au service Urbanisme de la CCPL. La décision de Non-Opposition doit paraître dans quelques jours.
3. **L'opération « Nettoyons la Nature »** est programmée le Samedi **24 Septembre à 9h30**.
4. **Les chapiteaux** pour la neuvaine à la Chapelle « Notre Dame des Ardents » seront montés ce Vendredi 2 Septembre.
5. Mr G Caux forgeron de Wismes participe à la rencontre Internationale de forgerons à Ypres, organisée dans le cadre des commémorations du centenaire de la 1ère Guerre Mondiale. **Des coquelicots** seront réalisés et vendus au tarif de 30€ l'un. Le Conseil Municipal **accepte d'en acquérir un exemplaire**.
6. Il est demandé d'effectuer le **débroussaillage de la boucle trail** située dans les coteaux. Les pratiquants s'y piquent.
7. La présence d'enfants qui jouent dans la rue des creuses est signalée car c'est dangereux ! Un accident pourrait arriver !
8. La **vitesse excessive** de certains véhicules (RN42 et rue principale) sera une nouvelle fois signalée à la gendarmerie. **Des contrôles seront demandés !**

Le Maire, C TELLIER